

SOCIÉTÉ DE PARENTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

GABRIELLE-ROY

RÉUNION DU 9 JANVIER 2018

Procès-verbal

20h12

Présents	Absents
Saley Abdou	Ndèye Fatou Ngom
Colin Bergeron	Yannick Vienne
Vincent Bouchard	Diana Stralberg
Heather Coleman	Marc Parisien
Louise Gagnon	Chantal Londji Dang
lain Ilich	Noma Bawa
David Lessard	
Mathieu Martin-Leblanc	
Héloïse Plante	
Nathalie Viens	

1. Ouverture de la réunion, reconnaissance du territoire autochtone et mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

On doit ajouter les points 6.5 cours de Gardiens Avertis et 6.6 lettre de financement Proposé par Heather tel que modifié, appuyé par Colin. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal

Proposé par Héloïse avec corrections, appuyé par Colin. Adopté à l'unanimité.

4. Mot de la présidente

Ce fut un mois tranquille. Nous avons eu les desserts d'hiver. Héloïse était absente mais plusieurs parents y étaient.

5. Mot du trésorier

Compte courant : 75 185,03 \$ au 9 janvier (71 455,33 \$ pour le parc). Le chèque de 66 \$ fait à Michaëlle Jean pour la nourriture du BBQ fut encaissé.

Compte casino : 20 549,06 \$ au 9 janvier. Il faut déposer un chèque de 2 500 \$ provenant de la société Jean Patoine dédié aux ressources littéraires. On fera un chèque de 2 500\$ pour remettre l'argent à l'école Gabrielle Roy.

Proposition : Héloïse propose de faire un chèque de 2 500 \$ à l'école GR pour les ressources littéraires.

Appuyée par Vincent. Adoptée à l'unanimité.

Il faut rembourser les personnes qui ont participé au colloque de la FPFA. Il nous faut les factures pour rembourser. Fatou a acheté les assiettes et ustensiles pour les desserts d'hiver. Heather transmet les reçus à Saley. Il faut faire un chèque pour ça aussi.

Le rapport financier fut envoyé à l'AGLC le 13 décembre.

6. Affaires courantes

6.1 Retour sur les desserts d'hiver

L'événement fut un succès. Beaucoup de parents étaient présents. La prochaine fois, il faudrait éviter de faire l'impression recto verso du formulaire car quand on le remplit on perd les informations sur l'évènement. Les étiquettes n'étaient pas spécialement bien identifiées. Les parents pourraient aussi arriver un peu plus tard peut-être vers 11h15. Ce serait bien d'avoir les étiquettes pour le no des parents. Une des options pour diminuer le montant de sucre serait de faire la soupe Gabrielle Roy comme ça se faisait dans le passé. Le principe est de faire une soupe avec des ingrédients que tout le monde apporte. Ce pourrait être servi avec des petits pains et des mandarines. Il faudrait s'assurer qu'il y ait assez de choix pour plaire à ceux qui n'aiment pas la soupe. Cela faisait une belle ambiance. Cela pourrait s'appeler la soupe Margaretjean en l'honneur de l'une des fondatrices de l'école.

6.2 Événement du mois de janvier

Il serait intéressant de faire du patin à Hawrelak park de 18h30 à 19h30. On pourrait servir chocolat chaud et cidre à 1\$ par portion. Il faudrait s'informer pour réserver un site de pique-nique. Ce serait le 26 janvier.

6.3 Statuts et règlements

Les documents ont été approuvés à l'AGA de septembre 2017. Heather a commencé la traduction. Il manquait une section sur la dissolution de la société. On pourrait organiser une assemblée extraordinaire au début d'une réunion mensuelle pour adopter les documents avec les additions. Il faudrait faire une annonce au moins 7 jours avant l'assemblée et mettre les documents disponibles avant l'assemblée. Il serait bien que les membres du CA révisent les statuts et règlements et envoient les modifications cette semaine et pour annoncer une assemblée extraordinaire.

Proposition : Heather propose qu'on organise une assemblée extraordinaire le 6 février avant la réunion mensuelle.

Appuyée par Héloïse. Adoptée à l'unanimité.

6.4 Procès-verbaux

Colin suggère qu'on mette les procès-verbaux de 2017 sur le site web de l'école. Il faudra que Vincent et Colin envoient les liens ou les documents à jours à Nathalie.

6.5 Gardien averti

Le cours de gardien averti sera le 12 février. Une invitation fut lancée à l'école Michaëlle-Jean. Il faut avoir un minimum 11 ans pour pouvoir garder des enfants. Le cours est offert en français. Il faut maintenant faire la promotion.

6.6 Financement

Deux options de financements sont transférées à lain.

Les élèves qui ont écrit une lettre pour faire une levée de fond ont reçu la réponse d'Héloïse et ont rencontré Nathalie pour donner plus de détails. Elles sont bien organisées. Elles investiront leur argent pour acheter les ingrédients et donneront les profits pour embellir l'école. Elles nous demandent de les supporter en achetant le maïs-soufflé et les sacs pour le maïs. Elles feraient le financement lors de la semaine du 22 au 26 janvier. Il faudrait faire de la publicité pour l'événement. Héloïse doit écrire une lettre d'approbation et la direction supervisera l'exécution. Nous pourrions égaler la mise pour financer un projet de leur choix.

Proposition: Héloïse propose d'acheter le maïs et égaler la mise des profits. Appuyée par Heather. Adoptée à l'unanimité.

Varia

Colin suggère de faire une bannière et des dépliants pour faire la promotion de la société et du conseil de parents. Mathieu a fait une bannière verticale avec Vista Print qui a coûté une centaine de dollars. Nathalie pourrait s'informer au niveau du CSCN pour savoir quelle compagnie ils utilisent. Ce pourrait être une bannière publicitaire qui s'accroche et se déroule.

7. Fermeture

Fermeture de la réunion proposée par Vincent, appuyée par lain. 20h30